

sera de peu d'utilité. C'est pourquoi nous recommandons à ces participants d'envisager l'avenir plutôt que s'en tenir au passé. Si l'on s'entend rapidement pour convenir que l'institution que forment les Nations Unies doit jouer un rôle central, cette Conférence se déroulerait sous de meilleurs auspices et ses chances de succès en seraient considérablement accrues. Cela permettrait également aux Nations Unies d'accélérer les préparatifs, notamment d'entreprendre une étude technique au Cambodge qui nous donnerait la possibilité de tenir une opération prête à démarrer au cas où un accord global serait conclu. Cet aspect est crucial compte tenu des difficultés considérables, liées notamment à l'infrastructure, aux ressources, aux problèmes médicaux et à la géographie, qui devront être surmontées au Cambodge, difficultés qui n'ont probablement d'égales que celles rencontrées par les Nations Unies au Congo.

Plus tôt au cours de l'année, j'ai dit, et je confirme aujourd'hui, que si l'on peut parvenir à un règlement global, le Canada examinera toute demande émanant de la Conférence de participer à un mécanisme de contrôle international. Nous fonderons notre décision sur les critères auxquels j'ai fait allusion précédemment. Comme je l'ai également mentionné, il ne fait aucun doute qu'une décision en faveur de la création d'une force des Nations Unies nous donnerait toute l'assurance requise.

Et cette Conférence abordera deux autres questions d'importance essentielle pour un règlement au Cambodge : celles de la réinstallation des réfugiés et de la reconstruction. Le Canada participera avec attention et bienveillance à l'étude de ces deux questions. Les Canadiens sont vivement touchés par le sort des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées qui vivent depuis plusieurs années dans des camps à l'extérieur du Cambodge. Nous avons accueilli 130 000 réfugiés indochinois au Canada au cours des dix dernières années, dont quelque 20 000 Cambodgiens.

L'heure si longtemps attendue est maintenant venue de conclure un accord pour que ces camps puissent être fermés et que leurs occupants puissent retrouver leurs moyens d'existence et leurs foyers au Cambodge. Cela devrait s'effectuer le plus rapidement possible et en assurant la sécurité des personnes concernées. Le Canada est disposé à fournir une aide pour la réintégration de ceux qui choisissent de rentrer dans leur pays dans le cadre d'une opération multilatérale dirigée par le Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Si la paix n'est pas rétablie au Cambodge, nous chercherons par ailleurs de